

I. OBJECTIF

Il s'agit d'organiser les relations entre la composante (ou le service) et le siège au sujet du recrutement des agents contractuels sur Ressources propres.

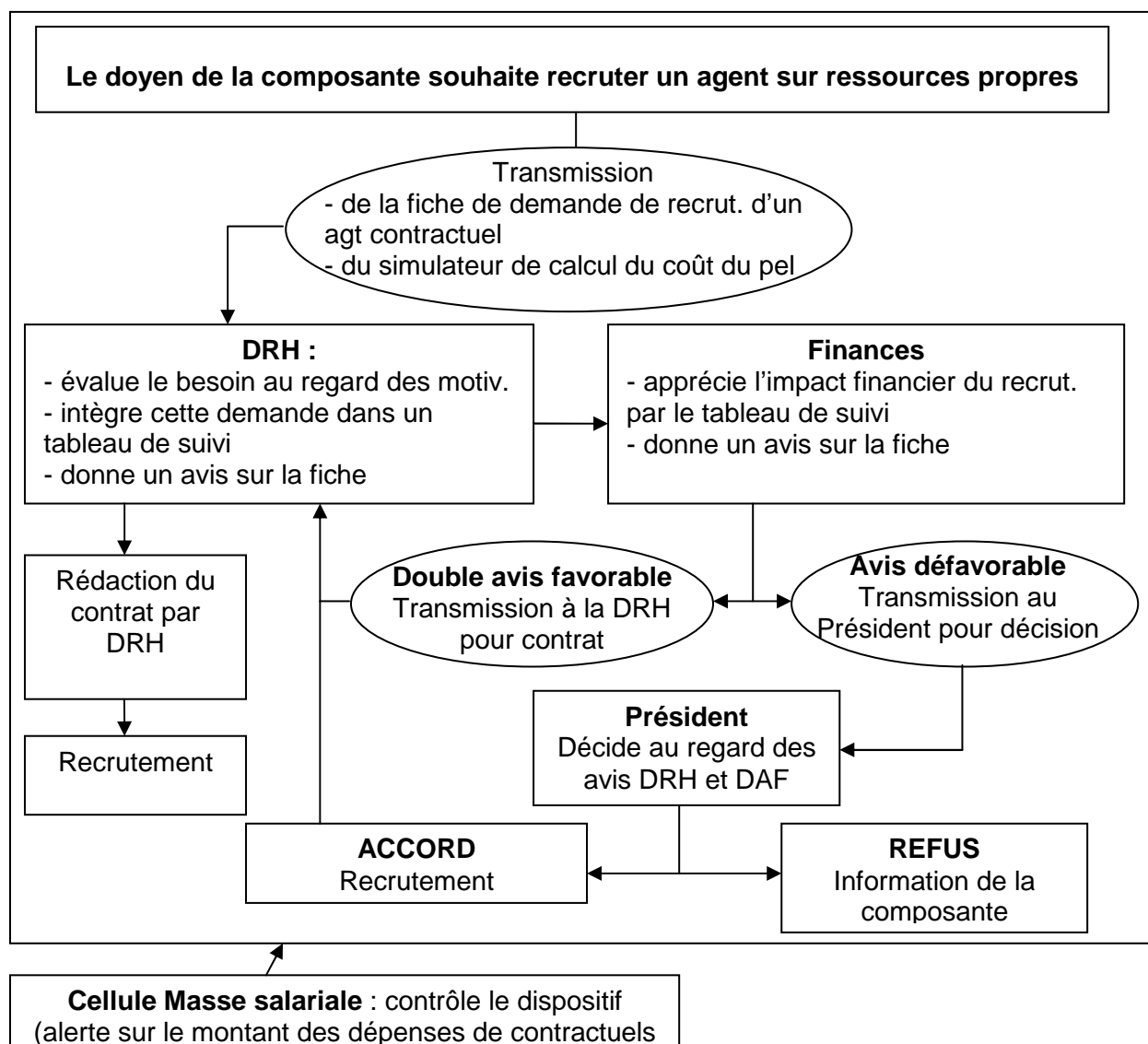
Les agents contractuels sur DGF sont recrutés par le Président de l'Université sur la base d'une procédure particulière (PC – DRH001). Le recrutement des agents contractuels sur Ressources propres nécessite également l'élaboration d'une procédure spécifique nécessitant la validation de la Direction des Affaires Financières et de la Direction des Ressources Humaines.

II. DOCUMENTS DE REFERENCE ET D'UTILISATION

Fiche de demande de recrutement d'un agent contractuel.

Tableau de suivi de la masse salariale.

III. DEFINITIONS



 <p>Université Nice SOPHIA ANTIPOLIS</p>	<p>RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR RESSOURCES PROPRES</p>	<p>PC – DRH -002 Page Version 1 (01/12/2011)</p>
---	---	---

IV. MISE EN OEUVRE

Dès le 1^{er} janvier 2012

V. DOMAINE D'APPLICATION

Ressources Humaines et Direction des Affaires Financières.

VI. EVALUATION DE LA PROCEDURE

Annuellement à l'occasion de la révision des procédures

<i>Rév</i>	<i>Rédaction</i>	<i>Vérification</i>	<i>Approbation</i>	<i>Date d'application</i>	<i>Modifications</i>